



RESEARCH ARTICLE

CE QUE PARLER DE LA FEMME VEUT DIRE DANS L'ESPACE PUBLIC IVOIRIEN

¹Abraham GBOGBOU, Maître-Assistant et ^{2,*}Anastasie YEDE Épse OLEMOU

¹École Normale Supérieure, ENS, Abidjan; ²Docteur en Grammaire et Linguistique du français

ARTICLE INFO

Article History

Received 20th March, 2025

Received in revised form

17th April, 2025

Accepted 16th May, 2025

Published online 28th June, 2025

ABSTRACT

In Côte d'Ivoire, in particular, discourse about women is, sometimes, misogynistic. The title of the paper that gave rise to this text is a presupposition according to which linguistic facts about women are said, and their particularity arouses curiosity and analysis. The analysis is based on the theory of speech acts as theorized by John Austin and Pierre Boudieu in their famous works, *Quand dire c'est faire* and *Ce que parler veut dire. De l'économie des échanges linguistique* (1982). Pragmatics is the linguistic approach to analyzing the facts of language. The least that can be said from the outset, in terms of the starting postulate, is that what is said or uttered about Ivorian women is not far removed from misogynistic discourse.

Keywords:

Language acts, misogyny, defamation, disqualification, verbal abuse.

*Corresponding author:

Abraham GBOGBOU

Copyright©2025, Abraham GBOGBOU et al. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Abraham GBOGBOU, Maître-Assistant et Anastasie YEDE Épse OLEMOU. 2025. "Ce que parler de la femme veut dire dans l'espace public ivoirien." International Journal of Recent Advances in Multidisciplinary Research, 12, (06), 11322-11327.

INTRODUCTION

À travers la langue, se dégagent le fonctionnement et l'organisation sociale d'une communauté donnée. Ainsi, la langue est un moyen à partir duquel l'on peut parvenir à l'étude et à la maîtrise d'une société. Pour comprendre la représentation de la femme, dans une société, il est important de disséquer le discours que cette société développe et promeut à son égard. Le travail que nous nous proposons de faire est en réalité un investissement intellectuel sur certains excès de paroles à l'égard de la femme en général, et Côte d'Ivoire en particulier. Il s'agit plus précisément de réfléchir sur le sujet ci-après: « Ce que parler de la femme veut dire dans l'espace public ivoirien ». Dans cette formulation, l'expression « espace public » suggère plusieurs connotations. En effet, prise au pied de la lettre, l'expression renvoie à un endroit ouvert ou accessible au grand public. Le particularisme d'un espace public, c'est de favoriser les interactions, les échanges et voire la mixité sociale. Les rues, les plages, les bibliothèques sont par exemples des espaces publics. Par ailleurs, aujourd'hui, l'espace numérique rentre dans le cadre global de ce que nous désignons par « espace public ». Ceci dit, l'expression « espace public ivoirien » rentre dans le cadre de ce que nous venons d'indiquer, mais fait également référence au territoire ivoirien. Pour l'analyse, le corpus tire ses sources des propos sur la femme de certaines communautés ivoiriennes, des espaces numériques tels que

Africa news net, abidjan.net, operanewsnet, phoenix Senepus, APA NEW, Afraca TV et YouTube, mais aussi d'entretiens avec deux patriarches de notre communauté que nous désignons par les initiales de leurs noms, A.A. pour le patriarche et M. A., pour la matriarche. Ces entretiens ont porté, bien entendu sur la représentation de la femme dans ladite société. Ce travail, de type qualitatif, s'inscrit dans une dynamique d'analyse du discours sous un paradigme énonciatif avec pour ancrage théorique et épistémologique la pragmatique. Le postulat de départ révèle que la société ivoirienne, à l'image de toutes les sociétés africaines, est encore sous le joug de pesanteurs socioculturelles qui déterminent son langage et ses habitudes quotidiens envers la femme. Cette étude s'est donc fixé pour objectif principal d'analyser quelques faits de langue à partir desquels se manifeste le discours de misogynie. La démarche méthodologique assignée à l'étude pour atteindre le but escompté se traduit en termes du couple corpus-analyse et se déploie autour de trois axes fondamentaux. Le premier s'intitule « cadre de référence théorique », et comme son nom l'indique, évacue toutes les questions relatives aux aspects théoriques de l'étude. Le deuxième quant à lui, analyse de façon pratique quelques énoncés retenus et qui corroborent les faits langagiers jugés comme relevant de la misogynie. Enfin, une troisième partie porte sur les pesanteurs culturelles et le positionnement politique.

Cadre de référence théorique : Le sujet de l'étude tel qu'énoncé réfère aux actes de langage proférés par les Ivoiriens relativement à la femme. Ceci dit, le cadre de référence théorique s'oriente surtout en direction de la théorie des actes de langage en pragmatique.

La pragmatique: Il n'est pas question d'exposer toute la théorie des actes du langage telle que théorisée par J. Austin. Il s'agit d'en rappeler certains aspects essentiels dans le but de cette étude. Toutefois, il n'est pas superfétatoire de rappeler que les rapports des hommes en société sont nourris par la communication, la parole. Car « L'homme est une espèce parolière » (Francis Fongé cité par D. Koné (2009 : p.64), c'est-à-dire que son essence est de parler ou que la parole lui est congénitale à la différence de l'animal tel que le chien, le mouton, le chat, etc. L'homme dans son interaction verbale avec autrui, agit soit sur lui, soit contre lui ou encore pour lui à travers des actes de parole qui se traduisent par un questionnement, une constatation, une information, un émerveillement, etc. Ces différents actes de langage qui caractérisent les rapports sociaux, J. Austin (1991) les appelle acte illocutoire, acte perlocutoire, acte locutoire. Il inaugure la théorie des actes de langage dans son ouvrage devenu célèbre et qui s'intitule *Quand dire c'est faire*. À travers cet ouvrage, la parole n'est plus conçue comme un simple fait de communiquer avec autrui ou de décrire le monde. La parole devient action. Selon Austin, chaque fois qu'un sujet parlant profère des paroles, il commet au moins l'un des actes de langage présentés ci-dessus.

Charaudeau et Maingueneau (2002, p.19) énoncent que « Les actes de langage se réalisent linguistiquement en s'incarnant dans les énoncés ». Ils le disent à juste titre étant entendu qu'un acte de langage en dehors d'un énoncé n'en est pas un en réalité. En effet, la langue est une « institution permettant d'accomplir des actes qui ne prennent sens qu'à travers elle » (Maingueneau (1990, p.10). L'énoncé fonctionne comme l'enveloppe au sein de laquelle le langage connaît son plein épanouissement, sa pleine réalisation. Généralement, il s'agit d'actes de langage indirects, c'est-à-dire un acte de langage formulé indirectement. Les auteurs suscités parlent d'actes de langage indirect lorsqu'un acte s'exprime sous le couvert d'un autre acte. L'approche linguistique appropriée à l'étude des actes de langage est la pragmatique. En effet, la pragmatique est une branche de la linguistique qui est l'objet de plusieurs définitions. Armengaud reprend à Morris (1988) sa définition qui est d'ailleurs la plus ancienne des définitions de la pragmatique. « La pragmatique [dit-il], est une branche de la sémiotique qui traite du rapport des signes avec leurs usagers », (Armengaud, 1985, p.5). L'évocation du rapport entre signes (tout acte de langage ou de communication) et l'usager (sujet-parlant) est pertinente car l'analyse de l'acte de langage tient nécessairement compte de celui qui l'a produit. Est pris en compte, son état psychologique, spirituel, culturel, etc. Disons en un mot, ce qui fait son habitus (ensemble de dispositions durable et transposables acquis par un individu durant son processus de socialisation). Driller et Recanati (1979, p.54) quant à eux soutiennent que « La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans le langage, attestent sa vocation discursive. » Quant à Barry (en ligne, p.30), se penchant sur la définition de Driller et Recanati (Op cit., p.54), il assure que « Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usager dans le discours ». Nous fermons cette série de définitions avec cette dernière. Comme nous

pouvons le constater à l'analyse de toutes ces définitions, la pragmatique est au cœur même de l'analyse du discours à travers les actes de langage. Avec la pragmatique, le langage n'est plus un simple fait de communication mais un agir sur le réel, une action sur autrui dans l'interaction verbale. Par ailleurs, le sociologue français Pierre Bourdieu (1982) s'est aussi et magistralement intéressé à la question de l'usage du langage et de sa fonction sociale.

Les actes de langage et les rituels sociaux chez Bourdieu:

Le sociologue français s'est sérieusement intéressé à la problématique de l'usage et la fonction sociale du langage dans son célèbre ouvrage *Ce que parler veut dire. De l'économie des échanges linguistiques* (1982). Dans cet ouvrage, l'auteur épilogue sur les rituels sociaux. Pour lui, tout acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même n'ont d'autre raison d'être que de rappeler l'autorité de son auteur. En effet, les mots n'ont pas de pouvoir en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Leur prétendu pouvoir en réalité ne procède que du pouvoir de leur usager : le sujet parlant, l'énonciateur. Personne d'autre ne peut commettre un acte performatif en disant, « je te baptise au nom du père, du fils et du saint esprit » que l'officier de culte. Seul le président des États-Unis peut prononcer un discours sur l'état de la nation aux États-Unis, etc. La fonction sociale du langage tire toute son essence de cette approche. Selon Barry (op cit, p.26). Bourdieu traite le monde social comme un univers d'échanges symboliques et considère l'acte de communication comme un acte destiné à être déchiffré au moyen d'un code culturel qui régit les interactions symboliques. Les rapports de communication linguistiques sont aussi des rapports d'interaction symboliques qui impliquent la connaissance et la reconnaissance qui actualisent les rapports de force entre locuteurs ou leurs groupes respectifs.

Toute la théorie de Bourdieu se résume à la capacité de l'homme politique d'utiliser adéquatement ses talents oratoires, de les adapter à une situation donnée. Le modèle de la production et la circulation linguistique comme relation entre l'habitus linguistique et les marchés sur lesquels les acteurs politiques offrent leurs produits, constitue le *substratum* de la théorie « bourdienne ». En somme, la théorie des actes de langage constitue la base théorique de cette étude en s'appuyant sur la pragmatique comme matériau épistémologique. Il est donc question dans la suite du travail de rendre raison de la représentation de la femme au sein de la société ivoirienne. En cela les différents actes de langage mobilisés par les locuteurs seront analysés sous un ancrage pragmatique.

Discours autour de la femme dans la société ivoirienne:

La place de la femme dans la société ivoirienne fait l'objet de stéréotypes et de préjugés négligeant leur contribution au développement de la société. Les avis, quant à leur place dans les hautes instances de prise de décisions, sont partagés. Les positions contre, sont souvent influencées par des considérations d'ordre socioculturel.

Des stéréotypes sur la femme: Les stéréotypes sont des croyances généralisées sur un groupe de personnes à partir de caractéristiques supposées communes (genre, profession, origine, nationalité, etc.). Ils peuvent être positifs ou négatifs. En Côte d'Ivoire le discours stéréotypé sur la femme n'est pas toujours gratifiant ou avantageux pour elle. Cela se voit tant au

niveau social que politique. C'est le cas de la société Krou (Bété, Dida, Godié, Néyo, etc.), par exemple, dont nous sommes originellement proche. Dans cette société, les relations sont structurées par des normes traditionnelles qui ont une influence considérable sur la place et le rôle de la femme. Elles sont soumises à une véritable hiérarchie familiale qui les limitent quant à l'accès de certaines ressources et à l'autonomie. Examinons à cet effet, les énoncés ci-après :

- « C'est une femme. Elle n'a pas droit aux assemblées des hommes » (entretien avec le patriarce M.A. à son domicile le 04/03/2025) ;
- « Une femme doit savoir cuisiner et s'occuper de la maison ; sinon, elle n'est pas une femme » (entretien avec la matriarce M.A. à Yopougon à son domicile le 04/03/2025))

Ces propos souvent entendus, ne sont pas sans conséquences, à la fois sur la place et l'image de soi de la femme dans la société. Par le fait même de cette énonciation, « C'est une femme. Elle n'a pas droit aux assemblées des hommes », une distinction de fond s'établit socialement entre l'homme et la femme. Ici, l'homme est plus valorisé que la femme. Il est perçu comme le chef, le décideur. C'est la raison pour laquelle, à la naissance d'un enfant de sexe masculin, l'on assiste à une explosion de joies, contrairement à la naissance de la jeune fille. La femme, selon les croyances de ladite société ivoirienne est considérée comme étant de passage, car appelée, un jour, à quitter la famille pour celle de son mari, contrairement à l'homme qui reste sur place pour la pérenniser et gérer l'héritage.

Le deuxième énoncé quant à lui a été bien longtemps à l'origine du maintien de la femme dans un statut de cuisinière et de gardienne de la maison. Selon cette conception, la vraie femme, c'est celle qui sait cuisiner, un cordon bleu. Ce sont donc là des actes de langage menaçants, pour la face positive de la femme. Comme cela se perçoit, ici, la problématique de la place et de l'image de la femme dans certaines communautés ivoiriennes est avant tout une question de droit, et devrait se corriger, car ce qui est dit d'elle est rabaisant, avilissant, disqualifiant. Or, selon Leech (1983), les échanges communicatifs doivent être nécessairement soumis à un réquisit, « soyez poli » (p.132). Paradoxalement, quand une femme manifeste un comportement qui fait mentir toute perception dépréciative, alors elle est affublée d'une rhétorique qui la caractérise de « femme-garçon ». Cette conception a traversé des siècles. Selon Lançon et Gargam (Op, cit., p.80), « (...), l'homme et la femme n'étaient pas encore considérés comme deux sexes naturellement égaux. La femme était vue par rapport à l'homme comme impuissance, incomplétude et imperfection ». Et aux deux auteurs d'apporter plus de précisions qui riment avec l'appellation « femme-garçon » ou « garçon manqué » dont la femme est affublée dans nos sociétés actuelles. Ainsi qu'ils écrivent :

Platon composa un livre intitulé, *Timée*, où est proposée une définition du féminin. La femme y est décrite comme un homme manqué. Elle n'y est pas tenue, comme l'homme, pour une créature de la divinité, mais plutôt pour le produit d'une métempsychose, c'est-à-dire d'une métamorphose des hommes les plus vils en femmes, (Lançon et Gargam, *ibidem*, p.25). Selon ces auteurs, la femme était dans l'ordre de la nature, une créature défectueuse et inférieure que le créateur

avait destinée à la propagation de l'espèce. La qualifier d'« homme manqué » justifie bien cette métempsychose platonicienne de la femme ; métempsychose qui est également l'apanage dans l'imaginaire collectif africain et mieux encore ivoirien. De façon pragmatique, une telle énonciation vise à catégoriser la femme dans un carcan de personne ratée, asociale, car en réalité son comportement ne rime pas avec la norme sociale pré(établie) : une femme doit être introvertie, discrète, soumise, docile, rester toujours à l'arrière-plan, par rapport à l'homme, etc. Cette conception rétrograde a amené les hommes à inventer une formule qui fait florès en Côte d'Ivoire et qui insidieusement maintient les femmes dans une posture inférieure : « Derrière un grand homme se trouve une grande femme ». L'axiologique valorisant « grand » est en réalité un subterfuge dépréciatif, non gratifiant qui a conduit les femmes ou du moins certaines femmes à accepter inconsciemment leur infériorité par rapport à l'homme. Elles rayonnent de joie d'être de grandes dames derrière de grands hommes. Ce sont là autant de considérations « qui mettent en péril le narcissisme d'autrui comme la critique, la réfutation, le reproche, l'insulte et l'injure ou le sarcasme » (Kerbrat Oreocchini, 1994, p.52).

Ce sont de sortes de violences verbales dont la visée argumentative est de maintenir la gent féminine au stade inférieur ou les écrits des philosophes de l'antiquité et l'interprétation du livre de la Genèse l'ont située par rapport à la gent masculine. En effet, les écrits génésiaques relatent que Dieu ayant créé l'homme, l'a fait retomber dans un long sommeil et a tiré de son côté gauche l'une de ses côtes à partir de laquelle il a créé la femme. « Le texte a été extrapolé vers l'infériorité et la subordination de la femme à l'homme et vers la responsabilité première du péché et des douleurs qui en découlent » (Lançon et Gargam, op cit., p.53). L'humanité depuis lors, déverse son venin sur Ève, le symbole de la femme et l'accuse d'être à l'origine de ses maux. Pour parler de la femme, aujourd'hui, l'on ne s'embarrasse d'aucune fioriture. Le brutalisme, une forme de discours misogynne, connaît une célébration à nulle autre pareille dans les discours des hommes, mais aussi de certaines femmes elles-mêmes. Bohui (2010, p.34) assure que « Le brutalisme, procède de la modalisation par un choix de mots qui charrient affect réel, l'opinion et le jugement de valeur du sujet parlant à l'égard de l'objet délocuté ». Apportant un éclairage épistémologique sur le vocable modalisation, Charaudeau et Maingueneau (2002, p.383) attestent que c'est « l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et à l'égard de son énoncé ». Voilà qui est clair ! Quand un homme dit d'une femme que « c'est une femme » ou que quand une femme dit d'elle-même « je suis une femme » avec un geste de rejet de la main pour l'un et en se désignant soi-même de la main, avec toute la « soumission » et l'abaissement qui accompagnent le geste, pour l'autre, cela dénote de toute la réalité du discours misogynne car dans la logique de l'assertion ci-dessus de Bohui, le sujet-parlant c'est l'homme, mais cela peut-être aussi la femme elle-même et l'objet délocuté, c'est-à-dire la référence linguistique du discours, c'est toujours la femme. Le discours autour de la place de la femme dans la société ivoirienne souffre encore de présupposés très anciens et cela rend difficile son inclusion ou sa prise en compte dans les instances décisionnelles. Cela peut paraître stupéfiant mais c'est une réalité tangible à laquelle elles sont confrontées. Le nombre de femmes dans les instances de prise de décision et celui des hommes en sont des preuves palpables. Il y a un grand écart entre les deux positions. C'est ce qui justifie d'ailleurs les efforts de

promotion de la femme et des organisations de promotion des droits de la femme ivoirienne. Un autre type de discours méprisant de la femme fait écho et qu'il est tout aussi intéressant de mettre au goût du jour. Il s'agit de la diffamation de la femme.

Discours diffamatoires à l'égard de la femme au niveau politique : Il a été démontré précédemment comment la misogynie alimente les discours des ivoiriens. Somme toute, la femme, à l'image d'Ève, est celle qui a causé la "perte" d'Adam l'ancêtre de l'homme. Cette interprétation des écrits judéo-chrétiens n'accorde aucune place de choix à la femme dans la société, surtout que ces mêmes écrits la qualifient de créature dérivée de l'homme. Par ailleurs, il est important de noter qu'en plus du discours qui fonde la misogynie, la femme est victime de diffamations dans la société ivoirienne, surtout dans le monde politique. Aux compagnes des leaders politiques ivoiriens, il leur est reproché leur forte emprise sur leur époux, ce qui les amènerait à décider à leur place ou encore, il leur est reproché d'être à la base des rapports difficiles entre les leaders et leurs collaborateurs. À ce niveau, trois exemples majeurs se dégagent : Simonne Gbagbo de 2000 à 2011, Dominique Ouattara depuis 2011 à aujourd'hui et Nadiani Bamba de 2021 à aujourd'hui. Ces trois sont respectivement ex-première Dame de Côte d'Ivoire, Première Dame de Côte d'Ivoire et épouse de leader de parti politique.

En effet, de 2000 à 2011, la Côte d'Ivoire était dirigée par Monsieur Laurent Gbagbo, avec pour Première Dame Simone Éhivet Gbagbo, elle aussi politicienne très convaincue. Simone Gbagbo est cofondatrice du FPI (Front Populaire Ivoirien) ; parti politique qui a porté Laurent Gbagbo sur les fonts baptismaux de l'État ivoirien. Après une année de gestion du pouvoir, le régime de Laurent Gbagbo est confronté à une grave rébellion qui dure dix ans. Simone, « femme battante » comme les Ivoiriens l'appelaient, ne restera pas les bras croisés. Militante politique de premières heures, elle se mettra personnellement sur le champ de "bataille" pour trouver une solution à la crise dont est confronté le régime de Laurent Gbagbo, son époux. Durant cette période de crise, ce n'est plus la Première Dame que l'on voit mais la politicienne, la militante du FPI. Son charisme et son intransigeance face à certains faits seront vus d'un mauvais œil par les opposants au régime et par certains barons du régime. Alors, il est proféré des acrimies à son encontre comme l'indiquent ces énoncés recueillis sur la presse en ligne : « Simone Gbagbo est la manipulatrice de son époux », « Simone Gbagbo ne veut pas de la paix en Côte d'Ivoire » (Phoenix, média en ligne), « Simone Gbagbo se comporte comme la Présidente de la Côte d'Ivoire » (Opera news, média en ligne), « Mme Gbagbo est aussi accusée d'être liée aux "escadrons de la mort" contre les partisans d'Alassane Ouattara, qu'elle a toujours honni. » (Seneplus.com, 2016, média en ligne), etc.

Ses prises de décisions et points de vue sévères constituaient des motifs de diffamations à son égard. Certains de ses partisans supportaient mal qu'elle donnât des ordres ou qu'elle prit la parole publiquement pour tancer la rébellion. « Une femme ne doit pas parler ainsi » entendions-nous souvent dire au sein de la population ivoirienne. Ces propos sont caractéristiques de la mentalité des Ivoiriens qui ne sont pas encore prêts qu'une femme soit leur leader politique. On en trouve en Côte d'Ivoire mais en nombre très insignifiant et leur voix est souvent contrariée par celle des hommes. Depuis l'avènement du multipartisme, pas plus de cinq femmes ont

tenté de se porter candidates à l'élection présidentielle. Au parlement comme dans l'administration publique, la parité n'est pas encore respectée tout comme le quota de 30% n'est pas encore un acquis. Malgré les engagements du gouvernement ivoirien à développer des politiques et des stratégies favorisant la participation des femmes et l'égalité des sexes dans les organes de prise de décision, le respect du quota minimum de 30% de représentation des femmes dans les sphères de décisions politiques demeure un défi majeur pour le pays d'Afrique de l'Ouest », (Rapport d'enquête, Africa24tv.com, média en ligne). Comme l'on peut le réaliser à partir de ce qui est dit précédemment, le champ politique ivoirien se révèle le lieu de prédilection où le jeu des faces se montre plus violent, l'enjeu étant de triompher de l'autre, le rabaisser (Bohui, 2012). Pour parvenir à leurs lugubres fins, les adversaires politiques s'insultent ou s'injurient sans aucune forme de politesse argumentative. (Plantin, 2016, p.104) indique que « La déontologie de l'interaction [verbale], et d'abord les règles de politesse, interdisent qu'on insulte son interlocuteur fut-il un adversaire ».

Dans cette mêlée, les femmes des leaders politiques ivoiriens, qui ne sont d'ailleurs pas des adversaires à personne, ne sont pas du tout épargnées. Les diffamateurs et insulteurs ignorent peut-être que, comme le présente Butler cité par Bohui (op cit., p.12), « il est incontestable que les mots peuvent blesser ». Depuis 2011, les discours diffamatoires à l'égard des compagnes des politiques ivoiriens ont changé d'orientation comme s'ils nourrissaient le plaisir de s'adapter au contexte politique ivoirien. En effet, depuis l'accession au pouvoir de Monsieur Alassane Ouattara, Son épouse Dominique Ouattara est aussi victime de propos diffamatoires la traitant de la vraie présidente de la Côte d'Ivoire. Ainsi que nous citons : « Ouattara dirige mais c'est Dominique qui gouverne le pays ». Il est aussi dit d'elle ceci : « Dominique Ouattara, la Présidente de la Côte d'Ivoire ». Ces différents propos traduisent une sorte de sarcasme et misogynie, extrême mépris de la femme. Nadiani Bamba, la nouvelle épouse de l'ex-chef de l'État ivoirien n'est pas épargnée par ces discours misogynes. Que ce soit de l'intérieur, c'est-à-dire au sein de la formation politique le PPA-CI (Parti des Peuples Africains Côte d'Ivoire) ou de l'extérieur, il lui est reproché de manipuler son époux, leader du PPA-CI contre ses anciens et actuels collaborateurs. Il lui est reproché de vouloir faire sien le parti politique que dirige son époux. « Nady Bamba, la vraie patronne du PPA-CI ».

« On m'accuse de manipuler mon époux pour écarter certains de ses collaborateurs du parti. Je m'inscris en faux contre de telles allégations » (Opéra new, média ivoirien en ligne) clame son innocence Madame Nady Bamba de son vrai nom Nadiani Bamba, devant l'assemblée des femmes à l'occasion d'une cérémonie le 3 mars 2024 au siège du PPA-CI. Sur les réseaux sociaux, il ne se passe pas de jour que des vidéos fussent postées pour dénoncer son égoïsme et saméchanté. Dans la semaine du 1^{er} au 11 septembre 2024, c'est Madame Hanny Tchelléy, ancienne membre de la galaxie patriotique proche de l'ex-Président Laurent du temps de la crise de dix ans qui a secoué le pays, qui critiquait avec virulence Nady Bamba d'avoir manœuvré pour que l'atmosphère entre le Président Gbagbo et son allié incontestable d'hier Monsieur Charles Blé soit des plus délétères aujourd'hui. Il faut rappeler que Monsieur Charles Blé Goudé était le leader des jeunes patriotes ivoiriens lors de la résistance du régime Gbagbo contre la rébellion de 2002 à 2011. Les deux hommes ont payé le prix de leur résistance en séjournant prêt de dix ans dans la

prison de la (CPI) Cour pénale Internationale aux Pays Bas, précisément à Scheveningen. Comme nous venons de le montrer jusque –là, le discours autour de la femme dans la société ivoirienne n'est pas valorisant, que ce soit dans la société civile ou dans le milieu politique. La misogynie à tous les niveaux se fait remarquer avec une acuité exécrable. Ceci dit, il importe de passer à une analyse des faits langagiers supposés contre la femme dans le milieu public ivoirien.

Des pesanteurs socioculturelles et la lutte pour le positionnement politique: Le discours sur la femme en Côte d'Ivoire s'explique par certains faits que nous entendons analyser dans la partie suivante. Il s'agit des pesanteurs socioculturelles et la lutte pour le positionnement politique.

Pesanteurs socioculturelles autour de la femme: Lorsque des personnes se regroupent de façon durable, il se crée entre elles à l'horizon des faits plus ou moins conséquents, des habitudes, des tournures langagières, des rappels de souvenirs, des gestes, des façons de raisonner. Ce langage commun, devient, peu ou prou ; le moyen d'expression propre au groupe. Il permet aux membres de la communauté par simples allusions ; de plus, les membres du groupe sont seuls à même de comprendre la totalité du sens de ces allusions : on a donc affaire à un code de reconnaissance. C'est le début de ce qui pourrait engendrer la culture. Le groupe est alors devenu un embryon de la société. Si un tel groupe perdure et s'affermi, on voit se développer des traditions qui ajoutent à la culture commune. Ainsi, se perpétuent les habitudes et cultures de génération à génération, et les membres du groupe finissent par en être tributaires.

Plus haut, nous avons montré à partir de l'énoncé « C'est une femme. Elle n'a pas droit aux assemblées des hommes » comment la femme est perçue dans la société (traditionnelle) Krou. Dans celle-ci, l'homme est perçu comme celui qui assure la pérennisation de la famille. La matriarche M.A. révèle : « A 30 ans si une femme n'est pas mariée et qui plus est n'a pas d'enfant c'est qu'elle a un problème ». Cette conception a été et demeure encore la raison de mariages prématurés, et de la persécution de certaines femmes qui n'ont pas de progénitures. Cela justifie cette approche erronée selon laquelle la femme est condamnée, dans certaines sociétés, à la perpétuation de l'espèce. Le romancier Congolais Sony Labou Tansi dans son célèbre ouvrage intitulé *La Vie et demi* (2000), voulant stigmatiser cette conception avilissante et chosifiante de la femme africaine il a employé l'expression « ustensile de procréation ».

En effet, pour l'écrivain, certains Africains considèrent la femme comme telle, c'est-à-dire qu'elle n'a pour rôle et place dans la société que de procréer. Il faut donc retenir que la problématique relative à la place de la femme dans la société ou de sa représentativité dans les instances de décision en Afrique en général, mais en Côte d'Ivoire en particulier relève en grande partie du culturel. Le discours misogyne se fonde lui-même sur des préjugés ou pesanteurs socioculturels. Si la femme n'a pas droit à la parole devant l'homme, ce n'est pas son chef qu'elle serait. Ce discours a longtemps caractérisé le comportement des hommes dans la société ivoirienne et cela a malheureusement mis la femme en retard. Outre la culture, il faut aussi noter les considérations d'ordre politique.

Lutte pour le positionnement politique: La lutte pour le positionnement politique en Côte d'Ivoire se fait entre les

hommes et les femmes à la fois à l'intérieur des partis politiques et entre partis politiques. En effet, parlant de lutte de positionnement entre les femmes et les hommes, il faut noter que la gestion des affaires politiques, en Côte d'Ivoire, depuis l'aube des temps est assurée par l'homme, rarement par la femme. Occuper un poste politique, confère de l'autorité que seuls les hommes aiment jalousement incarner. Cette volonté naturelle de présider aux destinées des autres génèrent d'énormes déviances où l'homme est un véritable loup pour son semblable. C'est le lieu de tous les coups bas : médisance, jalousie, attaques verbales, voire assassinat, etc. Ici encore, le tableau n'est pas reluisant pour la femme. Il est reproché aux femmes d'aimer le pouvoir politique ou d'en être des fiefées assoiffées comme si c'était un crime de lèse-majesté pour elles d'aimer le pouvoir politique.

Pour les tenir à l'écart de l'arène politique, elles sont vilipendées et personnellement attaquées. L'objectif principal des diffamateurs est de modifier les positions des diffamées, les femmes, c'est-à-dire les amener à une situation perpétuelle de résignation, de soumission et de compromission. C'est une stratégie qui souvent marche bien car elle est une sorte de violence exercée sur ces dernières. Les propos d'une dame militante d'un parti politique le justifie très bien:

«Entre nous, ce n'est pas toujours le miel, les hommes combattent les candidatures des femmes ; ce n'est pas le parti qui donne le mot d'ordre, mais ce sont les hommes » (ivoirepolitique.org, média en ligne).

Ici, nous voyons, à travers les propos ci-dessus la locutrice déclare clairement que « les hommes combattent les candidatures des femmes » au sein d'un même parti politique. La lutte de positionnement politique est aussi interne aux partis politiques. A ce niveau, c'est la lutte pour la gestion du pouvoir politique au niveau national, comme le montre l'extrait ci-après

«Si Mme Simone Gbagbo continue d'attiser la flamme de la haine et de la division qui pourrait engendrer des blessés et des morts, les femmes du RHDP se verront dans l'obligatoire de demander au président de la République de ne plus s'interposer et de laisser le processus de son transfèrement à la Cour pénale internationale (CPI)» (news.abidjan.net, média en ligne « affaire 3è mandat»).

Cette déclaration se situe dans le contexte de l'élection présidentielle ivoirienne de 2020 et surtout relativement au 3è mandat du Président de la République actuel que Mme Simone Gbagbo, dans une déclaration publique avait qualifié « d'anticonstitutionnel ». Ici, les femmes du parti au pouvoir, le RHDP répondent vigoureusement à leur paire. Elle soutienne mordicus que leur leader a encore le droit de rempiler pour un troisième mandat. Un autre fait dans le même ordre d'idée relève des propos vulgaires de la Député Mariam Traoré contre Mme Sita Coulibaly, la présidente de l'Union des Femmes du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (UFPDCI) devenus virales. C'est propos sont:

«Toi Sita Coulibaly, *ibièkissè. Idjou (...) babiè*, ta mère con... » (Mariam Traoré, Youtube.com, chaîne en ligne, « La députée Mariam Traoré, injurie gravement une cadre du PDCI »).

Ici, la députée Traoré Mariam se fait défenseuse de Mme Kandia Camara, Présidente du Sénat ivoirien qui aurait été

préalablement victime d'invectives de la part de Mme Sita Coulibaly. Ces propos venant d'une députée RHDP sont orientés vers les parties intimes d'une autre responsable d'un autre parti de l'opposition politique.

Le fond de toile de toutes ces dérives langagières, c'est la lutte pour le pouvoir politique, c'est-à-dire affaiblir au maximum l'autre, en l'occurrence la femme pour avoir le dessus politique sur elle.

Examinons un autre extrait, venant de monsieur Abou Cissé, proche du président du PPA-CI

«Je désavoue personnellement Simone Gbagbo dans sa démarche qui vise à créer la confusion au sein de l'opposition ivoirienne, toute chose qui ne fait que profiter au régime RHDP », (Abou Cissé, APA NEWS du 26/6/2024).

Dans ce discours du partisan de Laurent Gbagbo, il ressort que Simone met en péril l'ambition politique de l'opposition ivoirienne (implicitement le PPA-CI son parti politique) de parvenir au pouvoir, et en renforçant le maintien de celui du régime RHDP. Rappelons que monsieur Abou Cissé et Mme Gbagbo était auparavant partisan au FPI jusqu'à la chute de ce régime en 2011. Le locuteur ne ménage plus du tout Mme Gbagbo, sa « Camarade » d'hier, devenue son adversaire aujourd'hui. Implicitement elle est perçue comme une « vendue », une « traite ». Cette communication pourrait être perçue comme une stratégie de communication politique de nature attentatoire à l'image de soi de la concernée afin de la réduire politiquement. Cela se justifie d'ailleurs par la riposte du mouvement politique de Simone Gbagbo quand son Premier Vice-Président, M. Dominique Klognimban Traoré, dénonce « Ces propos très graves, mensongers et diffamatoires visent à ternir la probité de Dr Simone Ehivet Gbagbo et son engagement inébranlable en faveur de la démocratie et de la paix en Côte d'Ivoire » ((Dominique Klognimban Traoré, APA NEWS du 26/6/2024).

Comme nous venons de le montrer, la femme est au cœur de la lutte pour le positionnement politique en Côte d'Ivoire. Mais dans cette lutte, le sort qui lui est réservé n'est pas toujours enviable. Elle fait objet d'attaques personnelles tant par les hommes que par les femmes elles-mêmes. Tout est une question d'intérêt politique, ici.

CONCLUSION

Le sujet qui préside à cette étude porte sur une question d'actualité : le discours sur la femme en Côte d'Ivoire. Sans prétendre en avoir épuisé la quintessence, ce travail a passé en revue des aspects importants de la question. Envisagé dans une perspective d'analyse du discours à partir de la pragmatique, le travail s'est déployé autour de trois axes principaux : le cadre de référence théorique, le discours autour de la problématique traitée et au final les pesanteurs socioculturelles et la lutte pour le positionnement politique. Somme toute, la question de la place de la femme dans la société ivoirienne reste encore un sujet important. Des pesanteurs culturelles de tous ordres continuent de peser sur les esprits et cela se manifeste clairement à travers les discours des ivoiriens. De la société civile au milieu politique, le discours misogyne fait florès : la femme est la subordonnée de l'homme car la nature elle-même aurait disposé les choses de cette manière. Certains penseurs ont alimenté cette conception par leurs écrits tout comme des

interprétations, par extrapolation des saintes écritures (Bible et coran) ont facilité le discours misogyne. Des solutions doivent être trouvées pour que la femme soit considérée au même titre que l'homme dans la prise de décision et l'occupation de postes de responsabilités tant dans l'administration publique, politique que religieuse. Le discours doit changer pour que les habitudes elles aussi changent, car comme cela a été dit, le langage influence crucialement la pensée et la culture des êtres humains. Au regard de ce qui précède et corrélativement à l'attitude des hommes à l'égard des femmes, l'on pourrait se demander si cela n'induit pas implicitement une théorie de la peur des hommes à l'égard de celles-ci.

REFERENCES

- ARMEANGAUD Françoise, 1988, *La Pragmatique*, Paris, Galimard.
- AUSTIN John, 1991, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- BARRY Oumar Alpha, *Les Bases théoriques de l'analyse du discours*, [en ligne], [http : www.chaire-mcdl.ca](http://www.chaire-mcdl.ca), consulté le 07 août 2024,
- BERTRAND Lançon, 2020, *Histoire de la misogynie. Le mépris des femmes de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Arkhè.
- BOHUI Djédjé Hilaire, 2010, « Analyse de l'implicite à travers quelques faits de langue "mélangés" », in *Nodus Sciendi*, en ligne, consulté le 25 mai 2024.
- BOHUI Djédjé Hilaire, 2012, « La force du judiciaire ou quand critiquer c'est atteindre à l'image d'autrui et se poser en modèle » in *Signes, Discours et Société*, en ligne consulté le 31 mars 2024.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit,
- DRILLER Anne-Marie et RECANATI François, 1979, *La Pragmatique*, Paris, Galimard.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1996, *La Conversation*, Paris, Éditions du Seuil.
- FAMERÉE Joseph, HENNEAU Marie-Elisabeth et alii, 2010, *Le christianisme est-il misogyne ? Place et rôle de la femme dans les églises*, Bruxelles, Éditions Lumen Vitae.
- KONE Dramane, 2009, « Ce que les mots sont aux choses », in *Dire bien*, Abidjan, Vallesse Editions, pp.64-66.
- LEECH Geoffrey, 1983, *Principles of pragmatics*, London and New York, Longman
- PLANTIN Christian, 2016, *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Editions
- SONY Labou Tansi, 2000, *La Vie et demi*, Paris, Éditions du Seuil,
- APA New. média en ligne. consulté le 05/03/2025.
- Ivoirepolitique.org. média en ligne. La violence contre les femmes dans les partis politiques nationaux. consulté le 04/3/2025.
- Seneplus. média en ligne. consulté le 05/3/2025.
- YouTube.com. Chaîne en ligne. La députée Traoré Mariam injurie une cadre du PDCI. Consulté le 05/3/2025.